

De FaceBook aux ronds-points, les Gilets jaunes du territoire virtuel aux territoires réels : retour sur l'ancrage territorial d'un mouvement né du numérique

Par Florence DURAND-TORNARE

Fondatrice et déléguée générale de l'association Villes Internet

L'histoire de l'impact du numérique sur la démocratie s'écrit chaque jour simultanément à différentes échelles. Le régulateur français cherche à inscrire des règles solides pour maintenir les valeurs républicaines face à la pression commerciale des « industriels de la donnée ». Une part de la société formule des exigences sociales très concrètes : une taxe sur les Gafam⁽¹⁾, un tarif social de l'Internet, la reconnaissance du statut de salariés des travailleurs indépendants employés par des plateformes, comme Uber.

La mondialisation de l'industrie numérique soulève des enjeux écologiques et humains qui passent au second plan face à la rentabilité financière, les militants de tous bords s'en insurgent. La transition numérique globale est donnée comme inévitable par des gouvernements qui se voient « en *start-up nation* » gagnante de la compétition des *smart cities* engagée de l'Orient à l'Occident. À leur niveau de compétences, les collectivités locales françaises doivent transformer l'espace public pour y inscrire un patrimoine numérique de câbles et d'antennes qui ne lui est que loué, ce qui ne réjouit pas les maires, ruraux notamment. Alors, les municipalités poussées par la numérisation des services régaliens se voient imposer la dématérialisation des services publics de proximité et concluent des marchés publics, dont les cahiers des charges techniques n'induisent pas très clairement les nouveaux services. Ils contribuent malgré eux à une privatisation centralisatrice dictée par la régulation européenne, par exemple avec les directives sur la concurrence des télécoms ou le RGPD⁽²⁾.

Ceux qui produisent et maintiennent les machines numériques prennent leur part du pouvoir avec la production, l'acquisition, la gestion et la diffusion de données, océan informationnel qui déforme la planète autant que les habits comportementaux et cognitifs de l'espèce humaine. Des changements profonds, jamais vus dans l'histoire de l'humanité.

Du côté des citoyens, usagers des services numériques privés et publics, c'est par l'appropriation généralisée des applications, plateformes et matériels, qu'ils peuvent comprendre, et parfois dénoncer les manipulations idéologiques et commerciales qui s'exercent sur eux, le plus souvent en toute impunité. Ils ont en main les outils de la démocratie locale et peuvent parfois profiter de l'information instantanée et de la discursivité avec leur potentiel d'information, de désinformation et de propagande. On voit des mouvements éphémères de censure populaire sur des sujets hypermédiatisés parfois fondamentaux, parfois artificiels. On voit des gestions de crises qui provoquent anxiété, voire panique chez certains, y compris des élus, là où il faudrait sang-froid et maîtrise.

(1) Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft.

(2) Règlement général pour la protection des données personnelles.

Les instruments numériques ont pris une place particulière en France ces toutes dernières années dans le moteur de la démocratie : la citoyenneté active.

Dans ce contexte de transparence et de partage des informations, sautent aux yeux du plus grand nombre des inégalités économiques et sociales, parfois anciennes, souvent démultipliées par la vitesse de la financiarisation des nouvelles économies. La multitude⁽³⁾ est armée elle aussi, puisqu'elle en est la cliente finale, au travers de la puissance d'échange d'expérience et de mesure du numérique. Des situations individuelles et collectives jugées inacceptables sont mises en lumière, de personnel le traumatisme devient collectif.

Le pouvoir des faits, des images mises en récits numériques, met le poids des mots et le choc des photos à la portée de chacun, dans chaque foyer, chaque quartier, chaque village et même chaque école.

À partir du samedi 17 novembre 2018, des Français outrés de certains constats permis par cette lucidité nouvelle, se sont installés sur les ronds-points routiers pour manifester le plus brut de leur ressenti, leur « ras-le-bol fiscal »⁽⁴⁾. Ce mouvement national est le premier connu à être né simultanément dans un si grand nombre de lieux, villes moyennes, petites villes et villages où les habitants s'insurgent d'autant plus que l'annonce d'une limitation de la vitesse sur les routes départementales s'ajoute à une nouvelle flambée des prix de l'essence.

Internet va alors se révéler comme ce qu'il est depuis sa conception, un redoutable réseau de mobilisation et d'expression populaire. Une coordination décentralisée du mouvement qui émerge va se mettre en place sans chef de fil national, et pire, ou mieux, sans interventions des partis politiques ou des syndicats⁽⁵⁾. Cette animation s'ancre par capillarité dans des centaines de localités dans tous les départements, y compris ultra-marins.

La mobilisation est ubiquitaire : les voix portent simultanément et d'un bout à l'autre du pays des idées émises ici et approfondies là. Asynchrone, elle s'opère à toute heure du jour ou de la nuit, selon les emplois du temps familiaux ou professionnels. Les revendications se construisent et s'argumentent jusqu'à englober tous les thèmes liés à un sentiment d'abandon par les pouvoirs publics.

Une population jusqu'alors silencieuse dans les instances participatives classiques (conseils de quartier, conseils de développement...) s'empare du multimédia numérique « à portée de portable » pour faire connaître ses difficultés. Un vécu caché comme une honte individuelle ou familiale s'exprime par les médias numériques dans une sorte de « *coming out* » des urgences sociales des zones périurbaines ou rurales.

Avec le porte-voix des *blogs* et des pages de réseaux sociaux, l'échange des récits de situations sociales difficiles révèle ô combien elles sont partagées par un grand nombre de familles. Certains parlent d'un réveil citoyen avec des femmes, beaucoup, des hommes, jusqu'alors passifs en politique, qui, en ligne, deviennent prolixes et actifs, voire proactifs pour la dizaine de leaders qui sortira du lot. Ils s'expriment d'abord depuis leur domicile ou leur travail, sur leur téléphone portable bien souvent, puis dehors, dans l'espace public, qu'ils filment pour une diffusion virale

(3) HARDT Michael & NEGRI Antonio (2004), *Multitude, guerre et démocratie à l'âge de l'empire*, Paris, Éd. La Découverte, 407 pages.

(4) « Le poids des prélèvements obligatoires (impôts, taxes et cotisations) a crû de manière quasi continue depuis la crise de 2008 pour passer de 41 % du PIB en 2009 à plus de 45 % en 2017. Cette hausse est principalement ressentie par les classes moyennes. Le journal *Le Monde* met en lumière la stagnation du niveau de vie depuis dix ans et la croissance des inégalités depuis vingt ans, relevant "trop de taxes, des prélèvements injustes ou mal répartis, [une] fiscalité mise en accusation" » (Source : Wikipedia).

(5) VERDIER Henri & COLIN Nicolas (2015), *L'âge de la multitude – Entreprendre et gouverner après la révolution numérique*, Éditions Armand Colin, mai.

qui concurrence l'audience des journaux télévisés. À leur tour, ils répondent aux journalistes, d'abord locaux, qui découvrent les fondements d'une insurrection qu'ils n'ont pas vu venir. Les analystes mettent en Une de leurs médias une France plus morcelée que d'aucuns ne l'avaient encore révélée⁽⁶⁾. Les ronds-points deviennent des salles de débat public à ciel ouvert, dont des centaines de sites, pages Web et comptes de réseaux sociaux se font l'écho et le ciment. Une revendication particulière va apparaître, celle d'un référendum d'initiative citoyenne, preuve qu'il s'agit d'une souffrance démocratique « en plus ».

La dimension de ce maillage d'une « toile sociale » est encore peu visible, quand, en décembre 2018, le gouvernement accepte de faire un pas vers cette démocratie en mouvement en lançant non pas un référendum, mais un grand débat national. Les observateurs annoncent que l'on ne doit pas s'attendre à une participation massive, et qu'au plus haut niveau de l'État, on pense endiguer, en « libérant la parole », un mouvement insurrectionnel qui déstabilise la politique nationale et entache la réputation internationale de la France.

La demande d'actes démocratiques du mouvement des Gilets jaunes trouve là une réponse qui va entraîner des centaines de milliers de Français prêts à proposer des solutions utiles pour les plus démunis, souvent valables pour tous.

Le projet numérique du gouvernement est alors bien avancé, et s'officialise, déploiement de la *start-up nation*, plan Très Haut Débit, dématérialisation de tous les services publics. Placer le numérique au cœur de la démocratie est vu comme un acte fort de modernité et opportunément rassembleur des réseaux des *start-ups* de la « *civictech* ». Il prend la forme d'un site collaboratif, cœur du dispositif du « Grand débat national ». Sa structure logicielle est déjà utilisée par plusieurs ministères, et sa solution technique permet de cloisonner les sujets pour faciliter leur soutien ou leur rejet tout en permettant au participant identifié de commenter chaque proposition émise tout en la démultipliant.

Autour de ce site, l'appui actif de l'association d'élus qui regroupe les maires ruraux (AMRF) va permettre d'organiser la collecte manuelle sur papier des doléances. Les cahiers célèbres de la Révolution française s'ouvrent à nouveau dans les campagnes et certains quartiers. Ainsi, on ne pourra pas reprocher à l'Élysée de proposer un dispositif uniquement en ligne qui produirait inévitablement de l'exclusion liée au fameux illectronisme vilipendé par les successifs Secrétaires d'État au numérique. La fracture numérique que l'on retrouvera en quantité non négligeable dans les doléances.

La surprise sera totale quand la marée des contributions populaires gonflera pendant un temps du débat vu comme très court par les professionnels : 3 mois, du 14 décembre 2018 au 18 mars 2019. Plus d'un million de Français et Françaises qui écriront, en une phrase, ou des dizaines de pages, leur contribution, anonyme ou identifiée.

Les analystes ont estimé à plus de cinq millions les contributions recueillies, tous supports confondus, avec plus de 500 motions produites par des associations d'envergure nationale et, finalement, des milliers de réunions locales pour discuter de la rédaction des propositions collectives. Les chiffres toujours visibles sur le site officiel indiquent 10 134 réunions locales pour 16 337 cahiers citoyens recueillis par les communes et 27 374 courriers et courriels reçus directement à l'Élysée et Matignon. S'ajoutent les 1 932 884 contributions en ligne produites par plus de 381 346 contributeurs sur le site officiel. Sur cette période, l'on estime à 2 000 les sites, pages et comptes non officiels, qui ont été dédiés au Grand débat national, sur Internet et les réseaux sociaux.

(6) À l'instar du géographe, Christophe Guilly, qui, après avoir décrit une « France périphérique », explique récemment que « le mouvement n'est que le symptôme d'une recomposition populiste beaucoup plus large qui touche toutes les démocraties occidentales ». Il pose la question du retour des peuples comme enjeu majeur des décennies, voire du siècle à venir.

D'aucuns tenteront de mettre en doute ces chiffres pour minimiser l'ampleur du besoin de reconnaissance des Français, enfin, citoyens à part entière.

Pourtant c'est un désaccord retentissant qui inaugura l'opération, avec le retrait de la Commission nationale du Débat public de la direction de ce grand débat qui lui avait été naturellement confiée. Elle a jugé, par la voie de sa présidence qui finira par se désengager, que les garanties d'indépendance, de neutralité et d'impartialité dans la tenue des débats n'étaient pas rassemblées. Malgré ce discrédit sur le projet, les observateurs internationaux reconnaîtront l'efficacité inédite du dispositif de recueil d'expression, qui a pu, avec le numérique, supporter une participation démocratique nationale d'une ampleur inégalée. L'organisation du dispositif numérique est confiée à trois entreprises déjà en contrat de marché public avec l'État, qui ont exécuté le court cahier des charges du gouvernement. Sous le contrôle de cinq garants du débat, qui les auditionneront trois fois. Avec un budget estimé à 3 millions d'euros, elles ont conçu le dispositif, produit et maintenu les outils numériques, géré la sécurité, ouvert certaines données et analysé la multitude des contributions, cela dans un temps record et sous l'implication d'un service éphémère organisé directement à Matignon. Le budget officiellement annoncé de 12 millions inclut probablement les coûts de communication, d'organisation des débats locaux en présence du président de la République et les coûts d'animation locale supportés par les collectivités.

Le Grand débat national pouvait donc s'ouvrir sur un « compromis social » en s'inspirant des analyses des contributions faites par les experts rémunérés, mais aussi par de nombreux universitaires. Ils viendront nombreux, le lundi 8 avril 2019, à l'Élysée pour porter leurs conclusions et montrer la diversité de l'intelligence collective enfin matérialisée dans des propositions concrètes très souvent réalistes et applicables rapidement. Un appui magnifique et solide pour moderniser une société jusque-là fragmentée.

Hélas, cette matinée de restitution très qualitative, retransmise sur la seule chaîne Public Sénat, ne suscitera que quelques tribunes dans les journaux nationaux. Aucune promotion nationale de ce projet de société ne répondra à tous ces citoyens, animés par ce qu'ils voyaient comme une chance historique de participation. Les synthèses des réponses aux quatre questions posées par le gouvernement sont lisibles sur le site granddebat.fr, où quelques fichiers de données ont été ouverts. Les contributeurs ne se sont pourtant pas limités aux quatre sujets initiaux, ils ont exprimé largement leurs témoignages ou leurs idées sur des sujets spécifiques ou transversaux, ils ont élaboré des solutions politiques parfois déjà appliquées dans certaines communes et mutualisables. Le gouvernement retiendra en une phrase un « immense besoin de justice et d'équité ».

L'ensemble du corpus reste d'une richesse politique inestimable, souhaitons que les maires, les premiers au palmarès de la confiance des Français dans leurs représentants, réveillent la quintessence de ce travail de leurs concitoyens.

Ils porteront peut-être une attention particulière à la synthèse des propositions sur le thème de la « démocratie et la citoyenneté », où sont plébiscités la reconnaissance du vote blanc, la proportionnelle aux élections, le vote obligatoire et... les référendums locaux. Et ils pourront ainsi répondre à une résurgence annoncée de l'épidémie des Gilets jaunes, dont le Grand débat national aurait pu être l'autovaccination.